

RPG – FICHE THEMATIQUE SNA

CATEGORIE : Végétation

TYPE : HAIE

DEFINITION



Une haie est définie comme une unité linéaire de végétation ligneuse, implantée à plat, sur talus ou sur creux, avec une présence d'arbustes et, le cas échéant, une présence d'arbres et/ou d'autres ligneux (ronces, genêts, ajoncs...), ou une présence d'arbres et d'autres ligneux (ronces, genêts, ajoncs...).

Une haie comporte des arbres, arbustes ou arbrisseaux, sans interruption supérieure ou égale à 5 mètres, sur une largeur inférieure à 20 mètres.

Quand numériser une haie ?



- Lorsque les arbres non différenciables ou arbustes sont présents dans l'îlot ou dans la bande de 10 m autour de l'îlot.
- Lorsque l'élément est de forme longiligne (longueur au moins 2 fois supérieure à la largeur, dans la limite de 20 m de large).

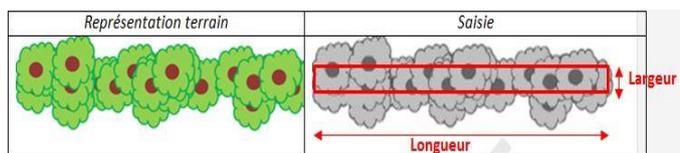
Quand ne pas numériser une haie ?



- Si l'élément apparaît comme franchissable.
- S'il s'agit d'une haie « brise-vent » constituée d'arbres de type cyprès ; il s'agira dans ce cas d'arbres alignés.
- Si l'élément n'est constitué que de ligneux bas (ronces, genêts, ajoncs...) ou de cannes de Provence ou roseaux.

Consigne de numérisation :

On saisit chaque haie en respectant au mieux la largeur au sol de la haie.



Une haie qui sépare un îlot et une zone d'habitation doit être numérisée et ne pas être incluse dans la surface aménagée. La surface aménagée s'appuie contre la haie.

Attribut à renseigner :

Longueur totale (en mètres)

Largeur au plus large sur la totalité de la haie (en mètres)



EXEMPLES



Exemple de haies (en rouge) numérisées à partir du demi-houppier



Paysage bocager où les exploitations agricoles sont bordées de haies



Haies numérisées selon la largeur au sol estimée à partir de l'orthophotographie



Haies dans une zone ripisylve, le long d'un cours d'eau



Sur cette image, une haie qui sépare l'îlot de la surface aménagée



Exemples de haies de petite largeur

